

PARQUET ET PLANCHER

Sous réserve de rupture de stock

PARQUET A CLOUER

19X137mm MELEZE

20X137mm MELEZE choix rustique

27x137mm MELEZE choix AB

20x137 PIN DU NORD choix rustique

PARQUET A COLLER (ou clouer)

15X160mm EPICEA DU NORD 3 plis Huilé Brossé (2 lames par largeur)

15X193mm MELEZE 3 plis Huilé Brossé (2 lames par largeur)

18 X 185mm MELEZE 3 plis Huilé Brossé (1 lame par largeur)

14X130 CHENE choix rustique

PLANCHER LAMBRIS A CLOUER

21X135 ET 27X135mm EPICEA DU NORD 2 faces vues séché 12%

PRÉCONISATIONS DE POSE PARQUETS ET PLANCHERS

- Nous vous rappelons que les parquets sont des éléments resséchés à 12% (0;+2) et sont donc compatibles avec une utilisation en pièce principale (pose collée ou sur sol chauffant interdit) bien que quelques retraits peuvent apparaître.
- Les planchers sont eux stabilisés à 16%(0;+2) et sont donc à réserver aux pièces annexes compte tenu du risque de retrait qu'ils présentent.

1 Retirer les lames de leur emballage. Les lames de parquet ou plancher seront soigneusement empilées à plat sur des cales d'aération durant 48 heures minimum dans le local qui leur est destiné (si celui-ci doit être hors d'eau et hors d'air, dalle béton et enduits secs et à une température de 20 °C). Nous vous conseillons fortement d'ouvrir ou de fendre les emballages des paquets.

2 Les locaux à aménager doivent répondre à plusieurs critères avant de débuter la pose du plancher :

- Les supports, le gros oeuvre, les enduits et les raccords doivent être suffisamment secs, (les maçonneries et les enduits doivent être à un taux maximum d'humidité de 5%)
- La pièce en question doit être à l'abri de toute intempérie, et les vitrages posés.
- Empêcher toute réhumidification de la pièce, les locaux doivent être hors d'eau et ventilés.
- La température des locaux doit être équivalente à celle de la pièce une fois habitée.

3 Les parquets/planchers massifs se posent sur une ossature en bois traité classe 2 (insecticide et fongicide). L'épaisseur des lambourdes qui constituent l'ossature peut varier de 20 à 50 mm et leur largeur de 40 à 80 mm. La variation de ses dimensions est fonction du type de pose.

4 Les lambourdes seront espacées de 45 cm maximum. Il ne faut pas hésiter à positionner des cales sous les lambourdes pour assurer la planéité de l'ossature.

5 La mise en place d'une isolation entre les lambourdes est envisageable mais pas indispensable.

6 Respecter un joint périphérique de dilatation de 5 mm durant la pose. Le parquet/plancher ne doit pas être en contact avec le gros oeuvre, les plinthes et les enduits.

7 Il est recommandé de bien serrer les lames de planchers/parquets lors de la pose. Utilisez une chute de parquet/plancher et un marteau pour emboîter les lames entre elles.



8 Il est conseillé d'appliquer toute protection éventuelle (type vernis, etc) sur des parquets et planchers bois avant leur mise en œuvre (il est indispensable d'appliquer la finition désirée sur toutes les faces y compris la face non visible : contrebalancement obligatoire). Cette préconisation a pour but d'éviter « les effets de collage entre lames » liés à des finitions appliquées sur des parquets et planchers bois après leurs mises en œuvre. Le choix du produit de finition appliqué, le taux d'humidité du support, les conditions dans lesquelles est mise en œuvre la finition est à l'appréciation unique du ou des personnes ayant appliquées la finition sur le support bois mis en œuvre qui auront reconnu le support bois (la responsabilité du fabricant du parquet et plancher ne pourra être engagée).

SE RÉFÉRER À :

- D.T.U. 51.1 «parquet massif et contrecollé»
- NF EN 13 226 «éléments de parquets massif avec rainures et/ou languettes»